

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA SCOLARITÉ SCOLARITÉ GÉNÉRALE

Coordinateur du Bureau du Handicap

Poste de catégorie B

Ouvert aux personnels titulaires par la voie de la mutation ou du détachement ainsi qu'aux personnels contractuels

Le contrat est à **durée déterminée**, de droit public, à temps complet, jusqu'au 31 août 2023, renouvelable sous conditions.

Rémunération : 1 726.61 € **bruts mensuels** (par référence au 1^{er} échelon du corps des Techniciens de Recherche et de Formation.) + régime indemnitaire pour les fonctionnaires.

Date de prise de fonctions : 15/05/2023

L'Université Toulouse Capitole recrute pour renforcer le service de Scolarité Générale un coordinateur du Bureau du Handicap.

PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITÉ

Issue d'une longue tradition universitaire, l'Université Toulouse Capitole est devenue au premier janvier 2023 un Établissement public expérimental.

Ce nouvel établissement regroupe, à ce jour , les composantes suivantes : Faculté de droit et science politique, Toulouse School of Management, Faculté d'Administration et Communication, Faculté d'informatique, IUT de Rodez, et deux établissements composantes : Toulouse School of Economics et Sciences po Toulouse.

Avec près de 20 000 étudiants, ses 700 enseignants-chercheurs et 600 personnels administratifs contribuent à son rayonnement.

Son ambition : créer un pôle de recherche pluridisciplinaire et international, développer des partenariats locaux et internationaux, promouvoir l'innovation pédagogique et favoriser l'attractivité du site universitaire toulousain.

PRÉSENTATION DU SERVICE

Au sein de la Direction des Etudes et de la Scolarité, le service de la Scolarité Générale assure les missions transversales et de logistique communes à l'ensemble des filières, depuis l'inscription des étudiants jusqu'à la délivrance des diplômes.

La Scolarité Générale est organisée en deux pôles : le Bureau de la Vie Etudiante (BVE) et le bureau des Inscriptions et de l'Organisation des Etudes (BIOE)

MISSIONS

Sous la responsabilité du Chef du service de la Scolarité Générale, le Bureau du Handicap est composé de quatre agents dont trois gestionnaires d'accompagnement des étudiants en situation de handicap. Le coordinateur est une personne ressource dans la mise en œuvre, la coordination et le suivi de la politique handicap, il accompagne les élèves en situation de handicap.

Il a pour mission de :

- Assurer la coordination des activités du SHSE : assurer l'accueil des étudiants, la gestion des aménagements (450 étudiants en 2023)
- Être l'interlocuteur privilégié des personnels et des usagers dans le domaine du handicap
- Participer aux actions de promotion du bureau
- Contribuer aux actions transversales du service

ACTIVITES PRINCIPALES

Coordonner les activités du Bureau Handicap

- Superviser l'accueil des étudiants, la gestion des aménagements, l'organisation des examens
- Participer au recrutement et assurer le suivi des surveillants, secrétaires d'examens et preneurs de notes
- Etablir un bilan des actions du Bureau Handicap
- Préparer les tableaux de suivi des mesures d'accompagnement

Être l'interlocuteur privilégié des personnels et des usagers dans le domaine du handicap

- Proposer et participer à la mise en place des équipes plurielles en fonction des exigences universitaires dans le cadre des études et/ou pour la passation des épreuves d'examen.
- Animer la dynamique pluri-disciplinaire interne et externe : mobiliser les acteurs internes, développer des partenariats avec les acteurs externes et travailler en réseau
- Assurer le lien avec la direction, le comité de pilotage
- Assurer ou aider à la mise en place d'actions de formation, de communication et de sensibilisation auprès des personnels, des étudiants
- Participer au groupe de travail relatif au Schéma Directeur du Handicap
- Contribuer au suivi de l'évolution de la réglementation et des grandes orientations en matière de handicap.

Participer aux actions de promotion du bureau

- Participer au Salon Infosup, aux Journées Portes Ouvertes et Forum d'accueil.
- Participer à des colloques et journée de regroupement national.
- Participer à des réunions d'échanges sur les pratiques des autres établissements.
- Proposer des actions innovantes et inclusives à destination des Elèves en Situation de Handicap, des composantes, des enseignants-chercheurs (sites dédiés, vidéos, partenariats...)

Contribuer aux actions transversales du service

- Participer à la production du bilan d'activité annuel du service de Scolarité Générale.

- Faire vivre le projet de direction de la DES et le projet de service de la Scolarité Générale.
- Répondre aux différentes enquêtes ministérielles.
- Mettre à jour les pages internet et intranet.
- Assurer la veille juridique.
- Assurer la formation des contractuels, vacataires, services civiques.

COMPÉTENCES REQUISES

- Les savoirs :
- Connaître le fonctionnement de l'université
- Connaître la réglementation relative aux formations et le fonctionnement des filières
- Connaître la réglementation relative aux études (Charte des examens, modalités de contrôle des connaissances, modalités d'inscription...) et aux étudiants en situation de handicap (Charte université-handicap, dispositions nationales).
- Connaissance des différentes situations de handicap et de leurs conséquences spécifiques en milieu universitaire (troubles moteurs, sensoriels, psychiques...) et connaissances techniques liées au handicap.
- Maîtriser les fonctionnalités liées à son domaine de compétences de l'application de gestion APOGEE et ADE.
 - Les savoir-faire :
- Savoir rechercher l'information et la mettre en application
- Savoir respecter un calendrier précis
- Savoir utiliser les logiciels de bureautique Word, Excel, Access (fonctions avancées et publipostage)
- Savoir rédiger et répondre par un courrier argumenté aux diverses questions des étudiants
- Savoir prendre des initiatives
- Savoir encadrer des vacataires
- Savoir prioriser les tâches
 - Les savoir-être :
- Savoir être diplomate
- Savoir écouter, dialoguer et convaincre
- Savoir réagir face à une situation conflictuelle
- Savoir gérer son stress
- Savoir faire preuve de patience et de pédagogie
- Faire preuve de discrétion, de neutralité, de réserve et d'équité
- Manifester de la bienveillance
- Travailler en équipe

<u>PRECISIONS PARTICULIERES RELATIVES AU POSTE</u>: Le poste nécessite une grande disponibilité et une adaptabilité liées à des périodes de plus grande activité (rentrée, examens) ainsi qu'un travail en étroite collaboration avec différents services internes et externes (SIMPPS, Composantes, Direction, Service culturel, Service de Communication, Référente Handicap du Personnel, SUIO IP, Bibliothèques, DSI...)

POINTS FORTS

- Contribution à des projets structurants et motivants.
- Travail au sein d'une équipe engagée et solidaire au bénéfice des usagers.
- Formation des personnels
- Restauration collective
- Prise en charge partielle des frais de transports

CONDITIONS D'EXERCICE FAVORABLES

- 41 jours de congés + 15 jours de RTT pour année complète à temps plein
- Compte Epargne Temps
- Télétravail possible
- Cadre de travail en centre-ville avec parking
- Transports en commun à proximité
- Activités sportives variées

POSTULER

La candidature (**lettre de motivation et** *curriculum vitae*) sera envoyée par courriel avant le 28/04/2023 à la Direction des Ressources Humaines, à l'adresse : <u>utcapitolerecrute@ut-capitole.fr</u> en indiquant dans l'objet DES COORDINATEUR BUREAU HANDICAP 2023-1185509

Date prévue des entretiens 03/05/2023

Renseignements



ALOS José, Directeur des études et de la Scolarité

Tel / Mail: 05 61 63 39 12 / jose.alos-melero@ut-capitole.fr

PECCHIOLI Solenn, Responsable de la Scolarité Générale

Tel / Mail: 05 61 63 39 05 / solenn.pecchioli@ut-capitole.fr